République Française
Département de l'Hérault
SYNDICAT DE DEVELOPPEMENT LOCAL (SYDEL)
DU PAYS CŒUR D'HERAULT
~~~~~~

Délibération n°2014-50 du Comité syndical du Vendredi 21 novembre 2014
~~~~

DEMANDE DE SUBVENTION 2015 POUR L'ANIMATION DE L'ESPACE INFO ÉNERGIE

L'an deux mil quatorze le vingt et un novembre à dix huit heures, le Comité Syndical du SYDEL du Pays Cœur d'Hérault, convoqué sur la base de l'article L2121-17 Alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Maison de l'Economie – ZAE la Garrigue – n°5 rue de la Lucques – 34725 SAINT ANDRE DE SANGONIS à l'invitation du Président en date du 12 novembre 2014.

Etaient présents ou représentés :	Christian BILHAC, Olivier BRUN, Claude CARCELLER, Bernard FABREGUETTES, Jacky GALABRUN, Audrey GUERIN (représentée par Berthe BARRE), Jean-Claude LACROIX, Patrick LAMBOLEZ, Jean-Noël MALAN, Béatrice NEGRIER, Yolande PRULHIERE, Claude REVEL, Frédéric ROIG, Valérie ROUVEIROL, Michel SAINT PIERRE, Philippe SALASC (représenté par Agnès CONSTANT), Jean-François SOTO, Jean TRINQUIER, Luc VIALA Louis VILLARET. Etaient également présents les suppléants suivants : Laurent DUPONT, Gérard CABELLO
Absents ou excusés :	Sonia ARRAZAT, Marie-Christine BOUSQUET, Alain CHALAGUIER, Manuel DIAZ, Roger FAGES, Joëlle GOUDAL, Michel GUIBAL, Pierre GUIRAUD, Denis MALLET, Rémy PAILLES.
Invités : 30 ; Quorum : 16; Présents ou représentés : 22	

Dans le cadre d'un développement durable et d'un accroissement urbain intégré qui respecte mieux l'environnement, il apparaît important de procéder à des économies d'énergie. Il existe un service d'espace information énergie (EIE) qui est assurée par le GEFOSAT grâce à des fonds de l'ADEME et de la Région Languedoc-Roussillon. Il consiste en une permanence téléphonique et en des rendez-vous accordés aux particuliers et aux collectivités. Il dispense des renseignements techniques très pointus en matière d'économie d'énergie.

Afin de rendre plus lisible et plus présent le service assuré par le GEFOSAT, il a été convenu en 2010 de renforcer sa présence dans le Cœur d'Hérault et cela a constitué une amélioration qualitative et quantitative du service fourni aux habitants en matière d'énergie dans l'habitat. Par exemple, **en 2013, 408 personnes ont pu bénéficier des conseils gratuits de l'EIE**, le GEFOSAT assurant 22 ½ journées de permanence dans les locaux du Pays à St André, 16 familles du Cœur d'Hérault ont participé au Défi « Familles à energie positive »...

La maîtrise de l'énergie et le développement des énergies renouvelables sont des éléments incontournables d'une politique de territoire aujourd'hui. Ces éléments touchent autant les habitants, que les acteurs économiques ou encore les équipements. L'action touche à la maîtrise de l'énergie, aux impacts environnementaux de l'habitat, à une meilleure compréhension de ces questions par tout un chacun. L'EIE s'intéresse aussi à la précarité énergétique des habitants et peu aider certaines situations critiques en aiguillant les personnes vers d'autres services liés à leurs problèmes. Tout en opérant un conseil non commercial et neutre, l'EIE aide au développement de filières innovantes en matière d'énergies et de matériaux, ce qui a un impact économique.

Un projet de convention de partenariat détermine les conditions de la continuité de l'ESPACE INFO ENRGIE et de la présence du GEFOSAT dans le Cœur d'Hérault pour 2015, afin de développer le conseil aux particuliers et aux collectivités.
Les permanences sont de 2 ½ journées par mois, dans les locaux du sydel, et pourront être décentralisées dans le territoire selon la demande. Une implication du GEFOSAT est également prévue sur 2 à 3 évènements, à savoir les Journées de l'Econstruction à Celles en mai, la Foire Expo de la Vallée de l'Hérault en juin...
Le Gefosat peut intervenir très ponctuellement à la demande du SYDEL sur les questions d'énergies renouvelables et de maîtrise de l'énergie sur le territoire Cœur d'Hérault, par exemple pour le Plan Climat Energie Territorial.

ARRIVÉ LE:
16 DEC. 2014
SOUS PRÉFECTURE
DE LODÈVE (34)

Le Comité Syndical
Après en avoir délibéré,
DÉCIDE
A l'unanimité des suffrages exprimés

- ✓ **D'approuver** le plan de financement prévisionnel pour l'ESPACE INFO ENERGIE.

Dépenses			Recettes		
Postes	Montants en €	%du coût prévisionnel de l'opération	Origine du financement	Montants en €	% du coût prévisionnel de l'opération
Affectation etp			Conseil Général	5000	52.63
Prestations de services	9000	94.74			
Annonces et insertion	500	5,26			
Missions					
Réceptions					
total des dépenses fonctionnement	9500	100%	Total des subventions publiques	5000	
Investissements	0	0%	Autofinancement	4500	47.37
Total des dépenses d'investissement	0	0%	Total des autres financements		
Coût total du projet	9500	100%	Montant total des recettes	9 500	100%

- ✓ **D'autoriser** le Président à opérer la demande de subvention.
- ✓ **D'autoriser** le Président à signer tout document afférant à cette affaire.

Clermont l'Hérault, le 24 novembre 2014
Le Président certifie sous sa responsabilité
la présente délibération exécutoire le 24 novembre 2014

Publiée le 24 novembre 2014

Transmise le 15 décembre 2014

Le Président du Syndicat

Louis VILLARET